



Le Maritime Information Cooperation and Awareness Center M I C A C e n t e r

Centre d'expertise français dédié à la sûreté maritime,
à compétence mondiale

L'expertise française en matière de sûreté maritime

L'augmentation du trafic maritime et la multiplication des activités en mer (transport maritime, croisières, activités industrielles, énergies renouvelables...) rendent crucial le besoin d'un dispositif efficace permettant de garantir la sûreté des espaces maritimes.

La France, qui dispose de la 2^e ZEE mondiale, a développé une politique maritime qui s'appuie sur une coopération des différents acteurs publics et privés, et le partage d'information.

Cette coopération permet d'accroître la connaissance du trafic et des activités maritimes afin d'améliorer la sûreté des espaces maritimes concernés en relayant les informations utiles vers les acteurs concernés.

La Marine nationale promeut cette coopération à l'échelle mondiale et dispose d'un centre d'expertise dédié : le Maritime Information Cooperation and Awareness Center (MICA Center).

Le Maritime Information Cooperation and Awareness Center (MICA Center)

Le MICA Center est le centre d'expertise français dédié à la sûreté maritime, à compétence mondiale.

Il a été créé à Brest, en juin 2016 pour favoriser l'échange d'information et la coopération afin de faire face aux menaces au sein du monde maritime.



Commandé par le capitaine de corvette Gilles Chehab, il est armé par une trentaine de personnes de la Marine nationale et de marines de pays partenaires¹.

Il remplit 2 missions :

- ▶ veiller 7 j/7, 24 h/24 pour recenser et analyser les situations et événements touchant la navigation maritime sur l'ensemble des océans ;
- ▶ fournir aux navires et à leurs armateurs des informations sécuritaires personnalisées² ; par exemple, en contribuant directement au soutien des équipages des navires et de leurs armateurs en cas d'alerte de type piraterie³.

Le MICA Center favorise une étroite coopération entre les marines militaires, les marines de commerce et le monde maritime pour améliorer la sûreté maritime.

Le MICA Center s'inscrit ainsi aujourd'hui dans une démarche d'ouverture vers des pays partenaires. L'information maritime à but de surveillance devient en effet de plus en plus stratégique pour nombre d'Etats, notamment européens.

Le MICA Center travaille en synergie avec les acteurs concernés, à travers différents accords selon les zones considérées :

- ▶ le golfe de Guinée, dans lequel il assure le suivi des actes de piraterie et de brigandage via l'accord franco-britannique « *Maritime Domain Awareness for Trade – Gulf of Guinea* » (MDAT GoG) ;
- ▶ la corne de l'Afrique, pour laquelle il héberge la cellule de sûreté maritime « *Maritime Security Center Horn of Africa* » (MSC-HOA), subordonnée au commandement de l'opération de l'Union Européenne ATALANTA, qui lutte contre la piraterie dans cette région ;
- ▶ et aussi, les zones intéressant plus généralement les acteurs français du monde maritime, que le MICA-Center suit au titre de la coopération navale volontaire nationale.

La localisation unique, à Brest, permet un partage d'expertise, bénéfique à tous, favorise les synergies et renforce la position du MICA Center comme acteur majeur de la sûreté maritime.

¹ 1 officier espagnol et 1 officier marinier belge (au 18/11/2019).

² Zones maritimes à risques, alertes en cas d'incident, évaluations sécuritaires, rencontres semestrielles, briefings particularisés, exercices, etc.

³ Maintenir un lien direct avec le navire attaqué, mettre en garde des autres navires présents dans la zone, transmettre l'alerte vers les centres compétents pour diriger une intervention, suivre le traitement post-alerte).

■ Deux exemples de fonctionnement du MICA Center :

- ▶ Attaque du navire porte navire *Blue Marlin* et du remorqueur *Charis* dans la ZEE de la Guinée équatoriale (mai 2019) :

Le *Blue Marlin* alerte sur VHF16. Un navire à proximité entend cet appel et relaye vers le MDAT-GoG qui prévient les navires à proximité, le CSO de la compagnie et les Centres Opérationnels des Marines (COM) de la région (Nigéria et Guinée équatoriale). La Guinée équatoriale mobilise rapidement une frégate et 2 hélicoptères. Par l'intermédiaire de son officier de liaison, le MICA Center alerte son équivalent espagnol qui fait dérouter la frégate *Serviola* alors à proximité. La présence des forces militaires fait cesser l'attaque de piraterie.

- ▶ Attaques dans le golfe d'Oman :

Après les incidents sur le *Front Altair* et le *Kokuka Courageous* dans le golfe d'Oman (juin 2019), l'alerte est relayée par le MICA Center à tous les navires inscrits à la CNV en océan Indien. La cellule ALINDIEN Maritime Security (MARSEC) prend contact avec l'ensemble des bâtiments du CNV sur zone, et leur prescrit des mesures et des recommandations pour minimiser le danger.

Les accords portant l'action du MICA Center

■ *Le Maritime Domain Awareness for Trade – Gulf of Guinea (MDAT GoG)*

La cellule « golfe de Guinée » du MICA Center assure le suivi et le traitement des actes de piraterie et de brigandage au travers de l'accord franco-britannique Maritime Domain Awareness for Trade – Gulf of Guinea (MDAT GoG).

L'abonnement à ce service est ouvert à tous les navires présents dans le golfe de Guinée quels que soient leur pavillon ou leur nationalité.

Il s'appuie sur la connaissance française du golfe de Guinée, le savoir-faire de la Marine nationale en matière de contrôle naval et l'expertise technique britannique⁴.

Il contribue à maintenir une évaluation de situation maritime cohérente dans les approches de l'Afrique centrale et occidentale, avec la capacité d'informer et de soutenir les professionnels de la mer, contribuant ainsi à la sécurité des marins.

Toutes les informations reçues sont traitées avec la plus stricte confidentialité et sont exploitées dans le but d'améliorer la sécurité des gens de mer et de protéger le commerce maritime.

Environ 950 navires sont aujourd'hui inscrits et enregistrés au MDAT-GoG pour un suivi quotidien de 430 navires en moyenne.

Le numéro d'appel d'urgence du MICA Center à Brest figure sur toutes les cartes marines, britanniques comme françaises, utilisées par les navires du monde entier naviguant dans le Golfe de Guinée.

■ *Le Maritime Security Center Horn of Africa (MSC-HOA)*

Pour la région de la corne de l'Afrique, le MICA Center héberge la cellule de sûreté maritime Maritime Security Centre- Horn of Africa (MSC-HOA), subordonnée à l'Operation Head Quarter (OHQ) Atalante, structure commandant l'opération européenne de lutte contre la piraterie en océan Indien « Atalante ».

Depuis le 29 mars 2019, le MSC-HOA est accueilli à Brest, tandis que l'OHQ « Atalante » est basé à Rota (Espagne)⁵.

⁴ United Kingdom Maritime Trade Operations [UKMTO].

⁵ Auparavant, le MSC-HOA était situé à Northwood (Royaume-Uni). Dans le contexte du Brexit, la France et l'Espagne ont proposé conjointement de reprendre la structure de commandement (OHQ) et le centre de sécurité maritime. L'OHQ a ainsi été implanté en Espagne, à Rota, tandis que le MSC-HOA a été implanté en France, à Brest.

Le MSC-HOA :

- ▶ assure le suivi et le partage de la situation maritime de la Corne de l'Afrique (du sud de la mer Rouge au bassin somalien, en passant par le golfe d'Aden) ;
- ▶ sert d'interface entre le commandement de l'opération « Atalante », les armateurs et d'autres acteurs du monde maritime civil.

Il suit ainsi les bâtiments de commerce navigant dans la zone, diffuse l'appréciation de la menace piraterie au large de la Corne de l'Afrique, est capable de déclencher les alertes et partage le retour d'expérience avec les armateurs, l'industrie et les compagnies maritimes.

Concrètement, les navires s'abonnent aux services du MSC-HOA à travers un portail Web. Ils bénéficient ainsi des évaluations sécuritaires que l'OHQ établit et que le MSC-HOA met en ligne. En contrepartie, ils informent le MSC-HOA de tout événement suspect dans la zone à risque.

■ La coopération navale volontaire française

La France met historiquement en œuvre une démarche de coopération volontaire entre ses pouvoirs publics et les acteurs privés du monde maritime permettant l'échange d'informations dans le domaine de la sûreté maritime (piraterie, terrorisme, immigration illégale, trafics illicites et cybercriminalité). Elle est ouverte aux navires signataires d'un protocole.

Cette coopération se concentre sur 4 zones prioritaires : l'océan Indien, le golfe de Guinée, l'Asie du Sud-Est et la Méditerranée.

Le MICA Center est l'intermédiaire entre les commandants de zone maritime de la Marine nationale répartis dans ces zones et les armateurs y exploitant des navires. Cette coopération bénéficie de la présence sur le terrain des navires de la Marine nationale régulièrement déployés et des forces pré-positionnées. Le MICA Center collabore aussi avec les pays⁶ et les centres⁷ partenaires.

24 compagnies et 276 navires français ou d'intérêt français bénéficient aujourd'hui d'un suivi quotidien dans le cadre de cette coopération navale volontaire. Ce principe de coopération peut évidemment être généralisé.



6 Djibouti, EAU, ...

7 IFC Singapour et CRFIM Madagascar en particulier.